

2017-06-080-DGS

nomenclature: 5.2.3

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 2017

OBJET : ÉLECTIONS SÉNATORIALES – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

L'an deux mille dix-sept, le trente juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme BIRLES, Mme CORRIHONS, M. SALLABERRY, Mme MOUNIER, Mme PICAT, M. GARANS, M. COUTIER, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, Mme FAURE, Mme PAYA (remplaçante de M. POULAERT - citoyen belge)

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. GONZALES	procuration à	Mme NOGARO
Mme DESTOUESSE	procuration à	M. LESPADÉ
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
M. SAUBIETTE	procuration à	M. PERRET
M. AJA	procuration à	M. DUBERT

ABSENTS EXCUSÉS

M. LAURENT, M. FARGES (remplaçant de Mme CAMBRONERO - citoyenne espagnole), M. CLAVERIE

ABSENT:

Mme DELAVENNE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 29



ELECTIONS SENATORIALES - ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS

Le Conseil municipal s'est réuni en l'Hôtel de Ville le vendredi 30 juin 2017 à vingt heures.

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale NOR/INTA/INTA1717222C du 12 juin 2017

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-310 du 15 juin 2017 fixant pour chaque commune le nombre de suppléants à élire et le mode scrutin applicable,

Considérant que tous les membres du Conseil Municipal, de nationalité française, sont membres de droit,

Considérant que M. Jean-Marc Lespade, conseiller départemental, a désigné M. Marc Mabillet pour le remplacer dans le collège électoral municipal

Considérant que Mme Iris Cambronero, citoyenne espagnole, est remplacée par M. Didier Farges, premier non-élu sur la liste dont faisait partie Mme Cambronero aux élections municipales

Considérant que M. Michel Poulaert, citoyen belge, est remplacé par Mme Monique Paya, première non-élue sur la liste dont faisait parti M. Poulaert aux élections municipales

Considérant qu'il est nécessaire d'élire 9 suppléants.

A) Composition du bureau électoral

- Le bureau électoral est présidé par le Maire
- Deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin
- Deux membres du conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

Il s'agit de :

- M. Jean Marc LESPADE, Président
- M. Alain COUTIER
- Mme Maryse SAINT-AUBIN
- M. Thierry SALLABERRY
- Mme Elisabeth MOUNIER

B) Election des suppléants

Listes déposées et enregistrées :

Liste « MAJORITE MUNICIPALE »

	NOM	PRENOM
1	DESTOUESSE	Bertrand
2	LOGEZ	Marie-France
3	CAZENAVE	Pierre
4	MEDIAVILLA RUBIGNY	Christelle
5	DUPRET	Antoine
6	DARRAMBIDE	Fabienne
7	MEDIAVILLA	Philippe
8	RAMDAN	Yasmina
9	SCIPION	Daniel



Liste « ALTERNANCE 2014 »

	NOM	PRENOM
1	CASSAING	Alice
2	FAURE	Antoine
3	ROBLES	Lydia
4		
5		
6		
7		
8		
9		

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 29

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 29

Ont obtenu :

- Liste « Majorité municipale » : 26 voix
- Liste « Alternance 2014 » : 3 voix

C) Répartition des sièges :

Le quotient applicable est : $29 / 9 = 3,22$

1^{er} calcul

La liste « Majorité municipale » obtient : $26 / 3,22 = 8,07$ soit 8 sièges

La liste « Alternance 2014 » obtient : $3 / 3,22 = 0,93$ soit 0 siège

Ainsi 8 sièges sont attribués.

Il est procédé à la répartition du 9ème siège :

Liste « Majorité municipale » : $26 / (8+1) = 2,89$

Liste « Alternance 2014 » : $3 / (0+1) = 3$

La liste « Alternance 2014 » emporte ce dernier siège

D) Proclamation des résultats :

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs:

- Majorité municipale : 8 délégués suppléants
- Alternance 2014 : 1 délégué suppléant



Soit, les neufs suppléants élus sont :

	NOM	PRENOM
1	DESTOUESSE	Bertrand
2	LOGEZ	Marie-France
3	CAZENAVE	Pierre
4	MEDIAVILLA RUBIGNY	Christelle
5	DUPRET	Antoine
6	DARRAMBIDE	Fabienne
7	MEDIAVILLA	Philippe
8	RAMDAN	Yasmina
9	CASSAING	Alice

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 1^{er} juillet 2017

Le Maire

